

LE REPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale...
 Réclamations...
 Annonces anglaises...
 Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
 14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
 Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Lyon et départements limitrophes.....	Trois mois	Six mois
Autres départements.....	5 fr. 10 fr.	10 fr. 18 fr.
Etranger et Union postale.....	10 fr. 15 fr.	18 fr. 25 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur, 73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

Du 15 mars 1882

3 1/2 %	83 90	Crédit mobilier	610
4 1/2 %	84 22	Crédit Lyonnais	735
5 %	87 55	Mobilier espagnol	627
5 1/2 %	106 50	Union générale	527
6 %	107 50	Foncière lyonnaise	527
6 1/2 %	108 50	Autrichiens	637
7 %	109 50	Lombards	367
7 1/2 %	110 50	Sarragosse	535
8 %	111 50	Nord-Espagne	616
8 1/2 %	112 50	Transatlantique	616
9 %	113 50	Sanchez	247
9 1/2 %	114 50	Consolidés à Londres	100 1/4
10 %	115 50	Panama	100 1/4

Télégrammes DE NUIT

Fil spécial du REPUBLICAIN DU RHONE

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 15 mars.

C'est le 21 mars prochain que les bureaux de la Chambre auront à nommer la commission du budget de 1883. Dès maintenant, on se préoccupe beaucoup des candidatures, qui paraissent devoir être encore plus nombreuses cette fois qu'à l'habitude.

On se préoccupait aussi de savoir si M. Gambetta serait candidat; il appartient, en effet, au bureau, où ses amis sont en majorité et où ils auraient à surer son élection. Mais on assure que M. Gambetta ne posera pas sa candidature. On ajoute même qu'il va s'absenter de Paris pendant quelques jours.

Les bureaux qui vont être appelés à nommer la commission du budget ont été constitués hier. Ont été élus:

- 1^{er} bureau, président, M. Guichard; secrétaire, M. Coroudet.
- 2^e bureau, président, M. Bernier; secrétaire, M. Outters.
- 3^e bureau, président, M. Datas; secrétaire, Emmanuel Arène.
- 4^e bureau, président, M. Lecomte; secrétaire, M. Baïhaut.
- 5^e bureau, président, M. Philippoteaux; secrétaire, M. Chénou.
- 6^e bureau, président, M. Pierre Blanc; secrétaire, M. Robert.
- 7^e bureau, président, M. Daron; secrétaire, M. Sarlat.
- 8^e bureau, président, M. Fourcand; secrétaire, M. Armez.
- 9^e bureau, président, M. Latrade; secrétaire, M. Demargay.
- 10^e bureau, président, M. Courmeaux; secrétaire, M. Hurard.
- 11^e bureau, président, M. Durieu; secrétaire, M. Chavanne (Loire).

La commission des victimes du Deux-Décembre a décidé de se réunir trois fois par semaine. On croit qu'elle terminera ses travaux à la fin du mois de mars, à moins qu'elle ne les termine jamais.

La commission chargée d'étudier l'hypothèse de la constitution d'un réseau national de chemins de fer a entendu l'exposé des commissaires sur les discussions des bureaux.

L'échange des conversations a confirmé que la commission est en grande majorité opposée à l'abandon par l'Etat du droit de rachat selon le système de M. Léon Say.

La commission municipale a adopté le rapport de M. de Marcère sur la suppression des plus imposés. Ce rapport sera déposé demain.

M. Achard déposera demain son rapport sur la proposition relative à l'importation des viandes de porc d'Amérique. Ce rapport conclut au lever de la prohibition, sous réserve de l'établissement d'un système de vérification des viandes entrant en France.

La commission du projet de vente des diamants de la couronne a conclu à l'adoption du projet, mais elle demande que le produit en soit affecté à la caisse des invalides du travail et non à la caisse des musées.

La commission sénatoriale du traité franco-italien a entendu MM. Léon Say et Tirard, qui ont insisté sur la nécessité d'arriver à une entente avant le 15 mai.

La commission nommera son rapporteur vendredi. La nomination de M. Teisserenc de Bort est certaine.

Plusieurs députés de la droite vont demander que les bureaux de bienfaisance libres aient qualité pour dispenser des quêtes et souscriptions faites pour les pauvres des communes.

Cette question a été portée devant le conseil d'Etat. Les bureaux de bienfaisance officiels peuvent seuls disposer de ces quêtes.

Les bureaux du Sénat ont élu hier la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'élection des maires des chefs-lieux, voté par la Chambre.

Les neuf commissaires sont tous favorables au projet de loi; ce sont MM. le général Pélissier, Labiche (Eure-et-Loir), Barne, Jobard, Garquet, Dapré, Lenoël, Albert Grévy et Malens.

On peut donc prévoir que le rapport sera promptement fait et que le Sénat sera en mesure de voter la loi très prochainement.

Le ministre de l'intérieur fera procéder aux élections des maires dans le courant du mois d'avril.

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 15 mars.

Le *Paris* dit que les radicaux commencent à comprendre que M. de Freycinet ne songe qu'à plaire au centre gauche.

Le *Télégraphe* constate que la question relative au Sénat est sortie de la période aiguë et ne doit plus effrayer.

Celui-ci deviendra le collaborateur le plus utile de la Chambre.

La *France* regrette que la liberté absolue du taux de l'intérêt n'ait pas été reconnue par la Chambre; l'usure aurait été moins favorisée.

Le *National* dit que la journée d'hier est excellente pour le pays qui a conquis la liberté de l'enseignement.

Le *Temps* dit qu'on doit se féliciter du vote du Sénat qui assure la réalisation d'une réforme désirée par le pays.

Informations

Paris, 15 mars.

Le *Journal officiel* annonce que les électeurs du Chambon-Feugerolles (Loire), sont convoqués pour le 2 avril, afin d'élire un conseiller d'arrondissement.

M. Fernel est nommé percepteur à Bourbon-Lancy, et M. Moureaux à la Côte-Saint-André (Isère).

Une conférence a eu lieu dans la matinée, au ministère des affaires étrangères, entre MM. de Freycinet, lord Lyons et Tirard, au sujet de la reprise des négociations pour le traité de commerce franco-anglais. Cette reprise paraît certaine, mais la date n'en est pas encore fixée.

Une conférence a eu lieu dans la matinée, au ministère des affaires étrangères, entre MM. Decrais, Roustan, Cambon et Herbet, sur l'organisation de la Tunisie.

M. de Freycinet n'y assistait pas: il participera aux délibérations seulement quand les points principaux du questionnaire seront arrêtés.

Plusieurs journaux, dit l'agence Havas, ont donné des listes de nominations à différents sièges épiscopaux vacants; rien n'est arrêté, excepté pour le siège archiepiscopal de Besançon.

Le tribunal civil a rendu son jugement dans l'affaire Tavernier, agent de change à Paris, et Audoin-Dubreuil, agent de change à Bordeaux.

Le tribunal a condamné M. Tavernier à payer à M. Audoin la somme de 225,032 fr., que M. Tavernier

voulait retenir comme garantie d'un achat de cent actions de l'Union générale à la liquidation du 31 janvier.

On sait que dans les conférences internationales tenues à Rome, à Hambourg et à Berne, on a arrêté le programme des observations polaires à entreprendre pour l'étude, notamment des faits météorologiques et des phénomènes de magnétisme terrestre.

Les divers pays ont organisé des missions scientifiques qui doivent partir cette année pour des stations de l'hémisphère boréal.

L'Allemagne s'est chargée d'une station dans l'hémisphère austral, à la Nouvelle-Géorgie du Sud, et le gouvernement français vient de demander aux Chambres l'allocation des crédits nécessaires pour établir une station dans les îles voisines du cap Horn, à l'extrémité sud de l'Amérique méridionale, dans des parages très fréquentés par la navigation, malgré leur latitude élevée (55° 55' lat. sud).

Le personnel de la mission se composerait de quatre officiers de marine, ayant reçu à l'observatoire de Montsouris une préparation spéciale; de deux naturalistes, dont un médecin, et de douze hommes de professions diverses en état de faire les travaux indispensables à la mission, dont les opérations commenceront au mois de novembre prochain et dureront une année.

La dépense à faire pour payer tous les frais de l'expédition est évaluée à 795,570 fr.

Les bruits persistants, relatifs à des dissentiments qui auraient éclaté entre les ministres sont absolument controuvés. M. Jules Ferry n'a eu aucune difficulté avec aucun de ses collègues, et bien qu'on continue à vouloir le faire accuser, M. de Freycinet n'a eu de son côté aucune difficulté avec M. Léon Say.

468 hommes de la classe 1876, appartenant au corps expéditionnaire de Tunisie, ont débarqué hier à Marseille, rentrant dans leurs foyers.

Le gouvernement français a accepté de reprendre huit canons de fort calibre livrés à la Suède, et qui se sont brisés dans un premier essai.

M. Cazelles, directeur de la sûreté, avait demandé un congé pour se rendre pendant les vacances de Pâques, dans le Gard, où il a été préfet et où il a conservé de nombreuses relations.

Le ministre de l'intérieur lui a fait observer qu'on pourrait commenter d'une façon défavorable pour le gouvernement sa présence dans le Gard, au lendemain des grèves de la Grand-Combe et de Besseges, et de l'interpellation qui l'a suivie.

M. Cazelles a renoncé à son voyage.

Deux nihilistes d'Odessa ont passé hier à Paris se rendant à Londres, et venant du sud de l'Italie. Ces révolutionnaires ont été compromis dans le complot organisé contre la vie du général Totleben, gouverneur d'Odessa.

M. Varroy, ministre des travaux publics, a reçu hier les sénateurs et députés du Var. Il a fait les promesses les plus sérieuses à M. Dréo pour la route de Saint-Tropez à Fréjus.

BULLETIN DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIEME PARTIE

ABEL & BERTHE

— Oui... répondit Berthe d'une voix faible comme un souffle.

— Tu as trouvé le secrétaire?

— Oui.

— Et cette enveloppe que tu allais chercher?

— Je ne l'ai pas! répéta-t-elle.

— Elle n'existe plus...

— Qu'est-elle devenue?

— Elle est brûlée...

— Qui te l'a dit?

— J'ai vu...

La veuve du supplicié se tordit les mains; ses sanglots éclatèrent.

— Elle n'existe plus! balbutia-t-elle avec désespoir. — Oh! mon Dieu! c'est le dernier espoir!

Berthe émit arrivée rue Notre-Dame-des-Champs anéantie, brisée, par le drame dont elle avait été l'invisible témoin à la place Royale.

L'effrayante douleur de sa mère produisit chez elle une réaction soudaine.

En face de la défaillance de madame Leroyer elle se sentit ranimée et se leva vivement afin de soutenir la pauvre femme que l'émotion étouffait.

— Mère chérie, dit elle n enveloppant Angèle de ses bras, au nom du ciel ne te laisse pas abattre ainsi... Sois courageuse et forte, je te le demande à genoux!

— Je tâcherai... fit la mourante, mais je veux tout savoir... Que s'est-il passé place Royale?...

— Des choses effrayantes...

— Je dois les connaître... Ne me cache rien...

— Ecoute donc...

Et Berthe, d'une voix tremblante, raconta dans leurs moindres détails les faits que nous connaissons et dont le logement de René Moulin avait été le théâtre.

Madame Leroyer l'écoutait en frissonnant. Toute son attention, toute son âme, étaient suspendues aux lèvres de sa fille.

Quand l'étrange récit fut achevé, elle demanda:

— Et cette femme... cette folle... est partie emportant les débris du papier consumé?

— Oui, mère...

— Et tu n'as pas tenté de lui reprendre ce papier, ou du moins de la suivre?...

Berthe secoua la tête.

— L'effroi me paralysait... répondit-elle.

— Les deux hommes se sont-ils emparés de l'or et des titres de René Moulin?

— Ce n'étaient point des bandits ordinaires... Ils ne se sont même pas occupés de ces valeurs et de cet argent... J'ai pris aussi le papier glissé par un des misérables dans l'enveloppe ouverte par lui... ce papier qui, disaient-ils, devait faire condamner à coup sûr le protégé de mon père...

En disant ce qui précède la jeune fille vidait ses poches, et déposait pile-mêle sur une table les pièces d'or et d'argent, les quelques billets de banques et les titres de rente.

Ensuite elle tira de sa poitrine l'enveloppe de papier bleu anglais portant pour inscription le mot: JUSTICE, et que la main de Georges de la Tour-Vaudieu avait effrontément violée.

Elle la tendit à sa mère en lui disant:

— Le papier est là...

Madame Leroyer arracha de l'enveloppe un carré de vélin portant dans l'angle une torche et un poignard imprimés à l'encre rouge.

Au-dessous se lisaient ces lignes, d'une écriture contrefaite:

« Voir un à un les chefs de section.

« Leur annoncer la prochaine arrivée à Paris du libérateur.

« Les mesures sont si bien prises que rien ne pourra conjurer la perte du tyran.

« La première tentative aura lieu un jour d'Opéra.

« Les sections seront averties la veille, et devront se tenir prêtes à l'action.

« Le mot d'ordre est: ROME ET LONDRES. »

— Ah! les infâmes! dit Angèle lorsqu'elle eut fini sa lecture, ils perdaient René Moulin! Cette note, trouvée dans ses papiers, faisait de lui

pour tout le monde le complice des conspirateurs!... Quels étaient ces hommes, ces implacables ennemis de notre ami?...

— Je l'ignore, répliqua Berthe, un seul nom a été prononcé, celui-ci: *Leduc*... mais le visage des misérables est gravé dans ma mémoire... Si je les rencontre jamais, fût-ce dans dix ans, fût-ce dans vingt ans, je les reconnaitrai!

— A quelle classe semblait-il appartenir?...

— L'un avait l'air d'un bourgeois aisé... l'autre, celui qu'on appelait *Leduc*, portait un costume d'ouvrier... C'était peut-être un déguisement...

C'est ce dernier qui a lu la lettre, et ensuite il a dit à peu près ceci: « Cette femme, à Paris, « menaçant d'évoquer le passé contre moi! Et « cet homme possédait ce papier dont il con- « naissait la valeur! Sans le hasard j'étais « perdu!... »

— Il a dit cela! s'écria la veuve avec une expression étrange.

— Oui, mère... [Si ce ne sont les paroles mêmes, c'est du moins le sens exact... Je l'affirme...]

— Ah! poursuivit madame Leroyer, René avait raison!... Il ne s'illusionnait pas sur l'importance de cette lettre... Il savait qu'en nous la donnant il nous donnait le plus précieux des biens!... Cette lettre me rattachait à la vie en m'apportant l'espérance... Cette lettre changeait ton avenir... et maintenant plus rien!... tout est anéanti!... Ah! nous sommes condamnées!... nous sommes maudites!...

— Mère, pourquoi désespérer ainsi?... Pourquoi douter de la bonté de Dieu? M. René Mou-

EN ALGERIE

On écrit de Sebdu à l'Echo d'Oran :

Mes renseignements particuliers me permettent de vous confirmer la nouvelle, donnée par le *Télégraphe*, de la prochaine reprise des hostilités. On s'occupe activement de la nouvelle campagne; toutefois les préparatifs matériels ne commenceront que lorsque la ligne ferrée nouvellement construite arrivera à Mecheria, dont elle n'est plus qu'à huit kilomètres. Rien ne commencera avant la fin d'avril; mais alors, je suis autorisé à le croire, les opérations seront conduites avec vigueur.

Terrible drame en Algérie

DEUX FEMMES DE COLONS ASSASSINÉES

On télégraphie d'Alger, le 14 mars, au *Petit Marseille* :

Un crime horrible vient de plonger dans la consternation la ville de Médéah et ses environs.

Hier matin, à 9 heures, deux dames qui jouissaient de la considération générale dans le pays ont été trouvées assassinées dans leur ferme, située à cinq kilomètres de Médéah, sur la route d'Alger.

Les deux victimes sont : l'une Mme veuve Charles, l'autre sa fille, âgée de 21 ans. Mme Charles était venue en Algérie avec son mari il y a plusieurs années. La ferme qu'ils exploitaient était une des plus anciennes de la marine. M. Charles étant mort il y a trois ans, sa femme continuait l'exploitation avec sa fille son neveu âgé de trente ans, et un domestique à peu près du même âge que ce dernier.

Ce matin, à six heures, le neveu de Mme Charles et son domestique étaient venus à Médéah avec un break pour faire des provisions. C'est pendant leur absence que le crime a été commis.

On suppose que Mme Charles et sa fille étaient dans la cuisine, occupées à préparer le déjeuner quand elles ont été surprises par les assassins.

Ces misérables les ont d'abord assommées, puis ils leur ont littéralement scié le cou; les deux victimes ont subi les derniers outrages avant ou après leur mort. Enfin on a constaté la disparition d'une somme de 6 à 7,000 francs qui était à la ferme.

Il faut que les assassins aient eu beaucoup d'audace pour commettre en plein jour un crime aussi odieux, à quelques kilomètres de Médéah et sur une route tellement fréquentée, qu'il est impossible de la traverser sans rencontrer quelque voiture ou quelque charrette et surtout des piétons.

Des perquisitions vont être faites immédiatement dans les tribus voisines et ne tarderont pas, il faut l'espérer, à amener la découverte des coupables. L'opinion publique, vivement émue par ce forfait, attend avec impatience l'œuvre de la justice.

Etranger

Suisse

Berne, 15 mars. — Un certain mécontentement se fait jour dans plusieurs de nos cercles industriels à l'égard du traité de commerce franco-suisse. Les fabricants d'horlogerie et de tissus ne cachent pas leur mauvais humeur.

Ces derniers ont eu une assemblée à Berthoud, dans le canton de Berne. Ils ont décidé de provoquer une résistance énergique, contre la ratification du traité par les chambres fédérales. Les industriels zuricois se sont aussi réunis au chef-lieu de leur canton.

Tous étaient d'accord pour dire qu'il n'avait pas été tenu un compte suffisant des intérêts de l'industrie suisse. Ils ont nommé séance tenante un comité chargé de convoquer à Olten, dans le canton de Solvère, une

grande assemblée de tous les adversaires du traité de commerce.

Le 26 mars sera probablement choisi pour la date de la réunion.

Italie

Rome, 15 mars. — M. Bombini, directeur de la Banque nationale, étant mort, la Bourse a été fermée aujourd'hui.

Allemagne

Berlin, 15 mars. — L'empereur Guillaume a reçu, à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Alexandre II, une lettre autographe du czar Alexandre III. L'empereur Guillaume a déclaré à son entourage que cette lettre l'avait profondément ému.

Autriche-Hongrie

Vienne, 15 mars. — La commission du budget a accepté la proposition du ministre des finances demandant de couvrir les frais de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par le prix de la vente du chemin de fer du Sud, dont la somme est restée en dépôt au ministère des finances et d'amortir le déficit de 37,565,158 florins par une émission de rente 5 0/0.

Le ministre des finances a déclaré que pour cette émission il inviterait plusieurs maisons de banque à lui faire des offres.

La *Presse* (édition du soir) annonce que l'empereur a adressé au général Jovanovics un télégramme pour le féliciter de l'occupation complète de la Crivoisie et lui exprimer sa satisfaction, pour l'énergie avec laquelle il a mené cette campagne. S. M. charge le général Jovanovics de transmettre aux officiers et aux soldats placés sous ses ordres l'expression de sa satisfaction.

A la nouvelle que les insurgés de Cemerno ayant reçu des renforts projetaient de descendre de nouveau la vallée de la Narenta trois colonnes sont parties de Gacko, Halinovic et Pojujka; le 11, elles ont atteint Fridvorica, et ont établi des communications.

Vienne, 15 mars. — D'après des avis officiels de Raguse, en date du 13, les insurgés ont attaqué, le 11, un bataillon de chasseurs, près du Zagvoduk.

Ils ont été repoussés et ont eu 50 hommes tués ou blessés.

Ils ont été obligés de laisser leurs morts sur le champ de bataille.

Les troupes ont eu un officier et 2 hommes tués; elles n'ont eu que 2 blessés.

Le 11, les insurgés ont aussi attaqué les troupes près de Perovac; ils ont été repoussés et ont essuyé des pertes sensibles.

Les troupes ont eu cinq blessés.

La station télégraphique militaire de Cerkvice a été ouverte le 12.

Vienne, 15 mars. — Les journaux officiels célèbrent hautement l'établissement d'une entente entre l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie.

Le gouvernement italien a envoyé l'ordre à tous ses représentants dans la péninsule des Balkans de soutenir le gouvernement autrichien.

Espagne

Madrid 15 mars. — Le journal ministériel le *Correo* annonce que M. Camacho est d'accord avec les porteurs de la dette consolidée extérieure de Paris et d'Amsterdam; pour ceux de Londres, on espère que les choses changeront avant la réunion du 17 mars.

Russie

Saint-Petersbourg, 15 mars. — Le *Journal de Saint-Petersbourg* publie, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de l'empereur Alexandre II et de l'avènement de l'empereur Alexandre III au trône, un article dans lequel on remarque les passages suivants :

« Les grandes dates historiques sont des moments où l'on n'est guère disposé à s'occuper des affaires de l'étranger, et surtout à leur attribuer une importance exagérée, et l'on est encore moins enclin à s'y immisceler.

« La Russie pense en ce moment, avec recueillement, à la grande mission que la Providence l'a chargée de remplir, sous l'égide de ses augustes souverains.

« Cette mission a pour but le progrès, la civilisation, le développement pacifique et le bon accord des peuples nombreux qui sont placés sous le sceptre du czar.

« Chaque année de paix augmentera nécessairement le bien-être de la Russie, et, par là, le prestige et le

respect que procure une force calme et ayant conscience d'elle-même.

« C'est là ce qui constitue la véritable grandeur, la seule qui soit digne d'un grand empire, celle que les souverains de la Russie ont toujours su sauvegarder, et la seule à laquelle ils aspirent de nos jours. »

— L'empereur Alexandre III est arrivé le 13 à Saint-Petersbourg, venant de Gatchina.

Londres, 15 mars. — Le *Times* apprend de Berlin qu'une dépêche de Saint-Petersbourg annonce qu'à l'occasion de l'anniversaire de son avènement, le czar commencerait en travaux forcés la peine de mort prononcée récemment contre les nihilistes, qu'il confirmerait les institutions de Banques de crédit pour les paysans et qu'il abolirait ou adoucirait la répression contre les Polonais.

Grèce

Athènes, 15 mars. — M. Tricoupi présentera aujourd'hui au roi la liste d'un nouveau cabinet. Les ministres prêteront serment dans l'après-midi. On assure que le ministère sera constitué ainsi : M. Tricoupi, président, chargé des affaires étrangères et provisoirement de l'intérieur; M. Carasskaki, à la guerre; M. Rhouko, à la marine; M. Calliga, aux finances; M. Rhalli, à la justice; M. Lombardo, aux cultes et à l'instruction publique.

Egypte

Paris, 15 mars. — Une note communiquée aux journaux, par l'agence Havas, dit que la colonie française en Egypte va considérer que la retraite de M. de Bliognères ne change rien au contrôle européen, mais qu'elle terminera un dualisme fâcheux. M. de Bliognères, dont on faisait il y a quelques mois un éloge pompeux, prétendait, paraît-il aujourd'hui, exercer une action politique en dehors du consul général de France. Désormais, l'action politique sera unique et concentrée dans les mains du consul général, et les difficultés seront ainsi amoindries.

Londres, 15 mars. — Le *Daily-Telegraph* dit que la démission de M. de Bliognères ne soulèvera aucune nouvelle question, qu'elle contribuera, au contraire, à améliorer les effets d'arrangements existants.

Amérique

Washington, 15 mars. — La Chambre des représentants a adopté le bill pour l'abolition de la polygamie. Le Sénat a voté de nouveaux secours pour les inondés du Mississippi.

Panama, 15 mars. — Les nouvelles, relativement au tremblement de terre de Costa-Rica, font espérer que la dépêche d'hier contient beaucoup d'exagérations.

LA REINE VICTORIA EN FRANCE

La reine d'Angleterre est partie mardi matin de Windsor par un train spécial; elle s'est embarquée à Portsmouth pour Cherbourg, où elle est arrivée hier soir; elle a passé la nuit en rade à bord de son yacht; mardi elle a continué son voyage sans s'arrêter à Paris.

Aujourd'hui jeudi, à 2 heures 55 du matin, trop tard par conséquent pour que nous puissions rendre compte des incidents qui pourront marquer son passage, la reine Victoria va traverser la gare de Perrache pour continuer sa route sur Marseille où elle passera sans s'arrêter, à 10 heures du matin, pour de là se rendre à Men on où elle arrivera à 4 heures du soir, au chalet des Rosiers.

C'est la quatrième fois que la souveraine de la Grande-Bretagne reçoit l'hospitalité en France. Sa première visite date de 1843, lorsque la jeune reine, qui n'avait alors que 22 ans, vint au château d'Eu, chez le roi Louis-Philippe. Elle était mariée depuis deux ans au prince Albert, qui est mort en 1861.

La reine Victoria vint encore en France en 1855, à l'Exposition universelle de Paris, et en 1858 au port de Cherbourg, où de magnifiques fêtes eurent lieu.

M. Guizot, dans ses *Mémoires*, raconte un curieux épisode du séjour de la reine Victoria en 1843, au château d'Eu, où elle passa cinq jours.

On se promenait, un jour, dans le jardin du château devant des espaliers couverts de belles

pêches; le roi en cueillit une et l'offrit à la reine qui voulut la manger, mais ne savait comment s'y prendre pour la peler; le roi tira de sa poche un couteau en disant: « Quand on a été, comme moi, un pauvre diable vivant à sols par jour, on a toujours un couteau dans la poche. » Il sourit, comme tous les assistants à ce souvenir de sa misère en Suisse, sous la Révolution, quand il donnait des leçons pour vivre.

Rappelons que la reine d'Angleterre voyage dans le plus strict incognito, sous le nom de comtesse de Balmoral — le nom d'un de ses châteaux en Ecosse, sa résidence préférée. Elle est accompagnée de sa fille, la princesse Batrix-Marie-Victoria-Féodore, duchesse de Saxe.

Le prince Léopold, duc d'Albany, fils de la reine, qui est fiancé à la princesse de Waldeck, sœur de la reine de Hollande, a loué un appartement à Menton, où il va aller passer quelques semaines.

Le maire de Menton, M. Burvey, ancien avocat de Marseille, a fait mettre en bon état les voies conduisant à la villa des Roitiers. Un débarcadère a été spécialement construit en face de la villa, pour le service de la Reine.

M. Cochery a envoyé à Menton des ingénieurs des postes et télégraphes qui ont fait établir un fil mettant en communication directe la villa et le ministère des affaires étrangères à Londres. Le personnel des télégraphes a, par suite, été augmenté.

Deux brigades de gendarmerie et un certain nombre d'agents de la police anglaise seront joggés à l'ancienne Mairie, située au centre de la ville.

Ces précautions ont été dictées par le souvenir du récent attentat commis contre la Reine.

Huit chevaux et quatre voitures viennent d'arriver de Milan pour le service des hôtes de la villa.

Une grande fête sera donnée le 14 avril prochain, en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de la princesse Béatrix.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

LOIRE

Saint-Etienne, 15 mars. — Ce matin, à 5 heures, on a trouvé dans la cour de la maison de la rue de Chappes portant le n° 49, un cadavre qui a été immédiatement reconnu pour celui d'un locataire de cette maison, le nommé Henri Montereynard, âgé de 25 ans, né à Dunières (Haute Loire), qui habitait au 3^e étage.

De l'enquête ouverte par le commissaire de police du quartier, M. Bost, il semble résulter que la mort de ce malheureux est due à une cause purement accidentelle.

Montereynard avait à sa fenêtre une cage renfermant un merle; étant en état d'ivresse, il aura voulu accrocher ou décrocher cette cage et par suite d'un faux mouvement sera tombé dans la cour. Sa fenêtre se trouve en effet au niveau du plancher et n'a ni appui, ni barrière.

Le corps a été transporté à l'hôpital.

ISÈRE

Grenoble, 15 mars. — La commission instituée dans le département de l'Isère pour constater l'aptitude des candidats aux bourses des lycées et collèges, se réunira à la préfecture le mardi 4 avril prochain, à 8 heures du matin. Les familles des candidats doivent les faire inscrire à la préfecture, 1^{re} division, avant le 1^{er} avril, en produisant les pièces indiquées à l'article 2 de l'arrêté du 20 janvier 1881.

Viaille, 15 mars. — Hier matin, vers huit heures, le nommé Pierre Berthet, apprenti menuisier, est allé mettre en mouvement la roue motrice de la scierie mécanique établie sur le canal de Gat, après le cadavre d'une femme accroché à cette roue.

lin devait savoir par cœur le contenu de ce précieux papier... Il te le dira quand il sera libre...

— Avant qu'il ne soit libre je serai morte!... murmura douloureusement Angèle.

— Tais-toi, mère!... dit Berthe vivement, ne répète pas cela!... Veux-tu donc m'enlever le courage dont j'ai tant besoin? Pourquoi d'ailleurs ce découragement? Tu sais bien que je t'aime de tout mon âme, et tu sais bien aussi que je ne suis point seule à t'aimer. Nous sommes trois... René Moulin d'abord... puis un autre.

— Un autre? répéta la veuve.

— Oui, notre ami, qui n'a pu sauver mon pauvre frère mais qui te guérira, toi, il me l'a juré.

— Le docteur Etienne?

— Oui.

— Tu as raison, il nous est dévoué... c'est un brave cœur...

— Qui nous aime toutes les deux comme s'il était ton fils, et qui songe, j'en suis sûre, à t'appeler sa mère...

— Sa mère, moi! fit Angèle en treillisant.

— Oui... répondit l'enfant qui rougit jusqu'à la racine des cheveux. Mais pourquoi sembles-tu surprise et troublée?... Le docteur ne serait-il pas pour toi le meilleur des fils? Avec lui nous serions heureux...

Madame Leroyer passa les deux mains sur son front comme si elle voulait en écarter une pensée fâcheuse.

— Ah! balbutia-t-elle, j'ai peur de comprendre...

— Mère, que comprends-tu donc?

— Etienne Loriot t'a-t-il dit qu'il t'aimait?

— Peut-être ne me l'a-t-il pas dit tout à fait, mais il me l'a laissé deviner.

— Et toi, tu l'aimes? demanda douloureusement Angèle.

Berthe ne répondit que par son silence. Elle baissa les yeux et sa rougeur augmenta notablement.

— Tu l'aimes? répéta la malade.

— Eh bien! oui, mère, je l'aime, et de toute mon âme, depuis que je l'ai vu si bon, si tendre si dévoué, pour Abel et pour nous...

— Oh! malheureuse enfant! fit Angèle d'une voix brisée en élevant ses mains tremblantes au-dessus de sa tête, je n'avais pas encore souffert! Il me manquait ce dernier coup!...

Berthe, connaissant la sympathie de madame Leroyer pour le jeune médecin, fut atterrée des paroles qu'elle venait d'entendre.

— Mère, j'ai compris mal, n'est-ce pas? demanda-t-elle. Comment l'affection que m'inspire Etienne Loriot pourrait-elle être un malheur pour moi, et pour toi un chagrin?... Ne serions-nous donc pas heureuse si j'étais la femme de cet honnête homme, de ce cœur d'or?...

— Décourageante illusion!... murmura la malade. Rêve impossible qu'il faut chasser!...

— Pourquoi? Mère, explique-toi!... tu me fais mourir!...

— Hélas! je ne puis rien t'expliquer, mon enfant! Sache seulement que le bonheur auquel tu aspiras n'est pas fait pour toi!...

Pauvre chère madame adorée, pauvre

innocente victime, ta vie est vouée à la souffrance!... Un seul homme pouvait changer ta destinée... il est prisonnier... Il sera condamné peut-être...

Une seule chose pouvait modifier ton avenir... la lettre que René Moulin cachait dans son logis de la place Royale... Cette lettre est anéantie! Tout est contre nous, tu le vois bien! Autour de nous tout s'écroule!

Courbe la tête, mon enfant... résigne-toi!... Porte à tes lèvres le colica que tu videras jusqu'à la lie!... Impose silence à ton cœur!... Étouffe les voix de ta jeunesse!... Ne songe plus au docteur Etienne dont tu ne peux être la femme!...

Angèle parlait rapidement avec une sorte de délire.

Les coups successifs qui venaient de la frapper en si peu de temps déterminaient chez elle une sur excitation terrible.

Berthe, que la stupeur et l'effroi paralysaient, cherchait vainement le sens de ses paroles pleines d'inquiétants mystères...

LXXV

Madame Leroyer se tut.

Berthe répéta, en appuyant ses deux mains sur son cœur qu'une douloureuse angoisse oppressait :

— Je ne puis être la femme du docteur Etienne? Pourquoi? Oh! ma mère chérie, tu ne peux affirmer une semblable chose sans m'en expliquer la raison... Ce serait trop cruel...

— Ne m'interroge pas, je ten supplie!... in-

terrompit la mourante, je ne pourrais répondre...

— Tu ne peux m'apprendre quel fatal secret plane autour de moi et empêcherait un honnête homme de me donner son nom?...

— C'est impossible...

— Quoi!... s'écria la jeune fille dont la tête s'égarait... Je suis indigne d'Etienne, et je n'ai pas le droit de connaître la cause de cette indignité?... Mais c'est monstrueux, cela!... Qu'ai-je donc fait?...

Eperdue, madame Leroyer voulut interrompre Berthe, mais celle-ci la tête haute, le visage empourpré, l'œil brillant, continua d'une voix haletante :

— Encore une fois, qu'ai-je fait? Je veux savoir, entends-tu! Est-ce qu'il y a sur ma tête une tache inconnue?... Est-ce que l'ombre d'un soupçon a jamais effleuré mon honneur de jeune fille? N'ai-je pas été un enfant soumis et digne d'être secouru aimant?... N'ai-je pas porté dignement un nom sans tache, le nom de mon père?

Angèle écoutait, la tête basse l'âme oppressée.

Chaque parole de cette enfant angéliquement pure tombait comme une goutte de plomb fondue sur son cœur déchiré.

Quand elle entendit Berthe parler de son père, il lui devint impossible de se contenir et, perdant toute présence d'esprit, toute prudence, elle laissa tomber de ses lèvres cette phrase qu'une minute plus tard elle aurait voulu racheter au prix de son sang :

(A suivre.)

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Jeudi 16 mars, 75^e jour de l'année. Soleil : lever, 6 h. 14 ; coucher 6 h. 05. Les jours croissent de 2 minutes.
Ephémérides (1447) : Election du pape Nicolas V.

M. le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée une lettre collective dont nous extrayons les passages suivants :

A l'occasion des fêtes de Pâques, des permissions de sept jours pleins, du mardi soir 4 avril au mardi soir 11 du même mois, seront délivrées, dans une proportion qui sera limitée, en raison des nécessités du service, aux engagés conditionnels et aux autres militaires qui auront mérité cette faveur par leur bonne conduite.

Ces permissions seront données aux militaires du culte israélite, lors des fêtes de leur Pâque, qui ont lieu, cette année, également, du 4 au 11 avril inclusivement.

Enfin, des permissions de huit jours pleins (non compris le temps d'aller et de retour), calculées d'après les dates de départ des paquebots, seront concédées, sur leur demande, aux israélites algériens servant en France, afin qu'ils puissent se rendre, à leurs frais, dans leurs familles en Algérie, pour célébrer les solennités des fêtes de la Pâque juive.

Par décret en date du 11 mars, M. Clémenson, chef de bataillon en retraite, a été nommé chef de bataillon dans le 108^e régiment d'infanterie territoriale, à Chambéry.

Hier matin, le 22^e régiment de ligne et le 99^e ont été passés en revue sur la place Bellecour, après quoi la brigade entière est partie en marche militaire.
C'est la première revue passée par le 22^e depuis son retour de Tunisie.

M. Thierry, professeur à l'Ecole pratique d'agriculture d'Ecully, vient d'être nommé directeur du jardin des plantes de la Martinique, à Saint-Pierre.

Les journaux judiciaires publient l'avis suivant :

Demande en séparation de biens entre Mme Caracciolo, rue Saint-Guillaume, 25, et M. de Mayol de Lupé, son mari, même demeure.

La catastrophe de l'Union générale, dont M. de Mayol de Lupé est un des administrateurs, en même temps qu'il est directeur du journal l'Union, n'est probablement pas étrangère à cette mesure de prudence.

La signature de M. Eugène Vuillot, autre administrateur de l'Union générale, a reparu depuis quelques jours dans l'Univers.

Enfin un grand nombre de journaux ont publié une circulaire de M. Bontoux qui annonce, avec un aplomb incroyable que l'Union générale, nouveau phénix, va renaître de ses cendres sous une autre forme.

Nous n'avons pas entendu dire, cependant, que l'œuvre de la justice fût terminée, et il y aurait eu de la convenance à attendre sa décision avant de tendre de nouveaux filets aux nigauds ; mais les cléricaux ont toutes les audaces.

Nous trouvons dans la Revue scientifique un article fort intéressant sur les Matières explosives.

D'après un travail tout récent de M. Berthelot, il est démontré que les explosions, dites par influence, c'est-à-dire à distance, ne sont plus un doute pour personne.

Des expériences ont prouvé, tant en France qu'en Autriche, que l'explosion se communique, au moyen de cartouches, soit à l'air libre avec des intervalles de 4 centimètres, soit à travers des planches de sapin épaisses de 18 millimètres.

Dans un tube de plomb d'un diamètre égal à 0 m. 15 et de 1 mètre de longueur, une cartouche, placée à une extrémité, a fait détonner une cartouche placée à l'autre bout. Ces connaissances sont indispensables aux artificiers.

Ces sortes d'explosions étaient déjà soupçonnées autrefois, d'après certains faits connus, relativement à l'explosion simultanée de plusieurs bâtiments, séparés par de grands intervalles, dans les catastrophes des poudrières.

Les expériences de M. Berthelot sont appelées à rendre de signalés services dans la fabrication des poudres et des matières explosives.

Il est question dans ce moment de curieuses et intéressantes expériences qui seraient faites sur les vins traités par l'électricité.

Des électrodes plongées dans le vin et tenus en activité auraient rendu agréables et moelleux des vins durs et « inbuables ».

Des expériences continuées auraient démontré que le courant électrique, agissant sous quelque forme que ce soit, modifie les vins, les vieillit et les améliore.

Le bitartrate est décomposé ; la potasse mise en liberté sature l'acide du vin et lui enlève ce que les vigneron appellent la fertilité.

Enfin, vous voyez, il est question tout simplement d'improviser électriquement du vin vieux. Au moyen de l'électricité, nous aurons en quelques jours du vin de huit, dix, vingt ans.

Qu'on dise que la science ne fait pas de progrès et que nous ne sommes pas un siècle où tout va vite.

Peu de spectacles sont plus odieux que celui d'un tir aux pigeons. Ce massacre par diversissement est affreux quand l'oiseau est tué, il l'est plus encore quand l'oiseau n'est que blessé et va souffrir et agoniser longtemps on ne sait où.

Nous ne pouvons donc que féliciter cordialement l'Américain qui vient, dit-on, d'inventer un pigeon artificiel, lequel, lancé des boîtes à une hauteur de trente ou quarante mètres, prend ensuite le vol à sa vitesse pour dérouter les tireurs les plus habiles.

Ce pigeon vient d'être essayé à Birmingham, et l'avis général a été qu'il pourrait remplacer les vrais pigeons.

Le service d'inspection des viandes de boucherie a opéré les saisies indiquées ci-après, pendant le mois de février 1832 :

2 vaches 1/2, 4 chevaux, 6 pores, 4 veaux, 16 moutons, 5 chèvres, 1 chevreau, 162 kil. de viandes fraîches et 433 abats d'espèces diverses.

L'inspection des viandes foraines a porté sur 155,663 kil. divisés ainsi :

Viandes fraîches, 67,193 kil. ; salées, 58,370 kil.

Le magistrat chargé de l'instruction du crime de Chaponost, ne désespère pas d'arriver à percer le mystère qui l'environne, et déploie la plus grande activité.

Hier, 18 témoins ont été entendus, mais leur dépositions n'ont rien révélé de bien important. Fontanel et Farge sont toujours sous les verrous.

Aujourd'hui, M. Chauvin, commissaire de police d'Oullins, doit se rendre à Chaponost pour continuer l'enquête.

Les agents de la sûreté ont arrêté hier le nommé Guillaume G..., marinier, demeurant rue Casimir-Périer accusé de s'être livré aux derniers outrages sur la personne de sa fille âgée de moins de seize ans.

Ce misérable, après en être arrivé à ses fins, avait menacé de mort sa victime, si elle venait à révéler le crime dont il s'était rendu coupable. C'est sur la dénonciation de voisins à qui la pauvre enfant avait révélé le terrible secret, que G..., a été arrêté.

La série des suicides continue sans interruption.

Hier soir à 4 heures, le sieur Martin Vincent, âgé de 31 ans, garçon boulanger, occupant une chambre garnie, rue Mazenod, 36, s'est suicidé en s'asphyxiant à l'aide d'un réchaud, rempli de charbon de bois.

Quand la personne chargée de faire sa chambre a pénétré chez lui, le corps du malheureux était déjà froid.

Les causes de ce suicide sont inconnues. Après les constatations légales, M. le commissaire de police a fait transporter le cadavre à la Morgue.

Hier soir, une femme d'un certain âge, Mme Genin, dévideuse, a glissé sur le trottoir de la rue Saint-Polycarpe et est tombée d'une façon si malheureuse qu'elle s'est fait de très graves contusions à la tête.

Après avoir reçu les soins nécessaires à la pharmacie Fessy, elle a été reconduite à son domicile, rue des Tables-Claudiennes, 55.

Hier matin, l'essieu d'une voiture appartenant à Mme Brun, laitière, à Dardilly, était venu à se rompre sur le quai Jayr, trois personnes qui y avaient pris place ont été projetées sur la chaussée.

Les victimes de cet accident ont eu heureusement plus de peur que de mal. Remises de leur émotion, elles ont pu, vu le peu de gravité des contusions reçues, continuer la route à pied.

On sait qu'un vol de 16,000 francs était commis ces jours derniers au préjudice de M. Damour, avoué.

Un nommé R..., Hamit a été arrêté hier sous l'inculpation d'avoir pris part à ce vol. On a trouvé sur lui une somme considérable dont il n'a pu justifier la provenance.

Un vol assez considérable avait été commis dans la journée de dimanche passé, au préjudice de la Compagnie du gaz, rue de Savoie, 7.

Un malfaiteur s'était introduit avec escalade et effraction dans les bureaux des receveurs et avait enlevé une somme de 1835 fr.

Hier soir, un nommé V..., âgé de 20 ans, qui n'est autre qu'un employé de la Compagnie et sur qui pèsent les plus graves soupçons, a été arrêté et écroué à la Permanence.

Qu'Adrien Richard, garçon charbonnier, fasse la saint Lundi, libre à lui, mais qu'il laisse au moins tranquilles ceux qui ne sont pas de son avis.

Ainsi il a appliqué un violent soufflet à son camarade Genin parce que celui-ci persistait à vouloir travailler le lundi.

Singulier argument, Richard qui entend si bien la liberté du travail a été condamné hier pour coups et blessures à 15 jours de prison.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir à six heures, dans une cave située dans l'atelier de serrurerie de M. Pillet, cours Morand, 6.

Des étincelles échappées de la forge ont jailli à travers des fissures du plancher sur un tas de paille et le feu a pris de sérieuses proportions. Grâce aux prompts secours apportés par les voisins, il a été éteint après quelques minutes de travail. Les dégâts sont de peu d'importance.

Un violent incendie a éclaté ces jours derniers dans la commune de Montrottier, et a complètement détruit une maison d'habitation appartenant à M. Raymond, cultivateur.

Tous les secours ont été inutiles, et le feu ne s'est arrêté que faute d'aliments. Les pertes évaluées à une somme de 7,000 fr. sont couvertes par une assurance à la compagnie la Paternelle.

Alcazar. — La grande fête de nuit de samedi dernier a été splendide ; salle comble, entrain superbe, succès d'enthousiasme pour Antony Lamotte, toujours jeune, plein de feu et de brio depuis 29 ans consécutifs qu'il vient nous voir et répandre la gaité parmi nous.

Il avait cette fois une rude bataille à livrer, et de redoutables adversaires avec qui se mesurer : Métra escorté de deux étoiles parisiennes de première grandeur, Damaré et Prévot, trois contre un !

La jeunesse lyonnaise a montré une fois de plus à son chef d'orchestre populaire ses vives et constantes sympathies. L'orchestre électrisé a fait merveille, et le riche répertoire du maestro a été acclamé par des bravos unanimes.

Samedi prochain, 4^e grande fête de nuit.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 15 mars, 4 h. 30 soir.

Température : Les courants supérieurs continuent à souffler d'entre sud et sud-ouest au dessus de nos régions et maintiennent, dans les lieux élevés, une température peu variable, tandis que les oscillations diurnes du thermomètre sont très fortes à la surface du sol.

En effet, nos observations de température donnent ce matin :

	Mont-Verdun	St-Genis	Parc
Maximum du 14	-1 14,0	-1 17,0	-1 16,9
Minimum du 15	-1 7,5	-1 3,5	-1 1,9

On voit que l'oscillation diurne est de 15°, 0 au Parc, 13°, 5 à Saint-Genis et 6°, au Mont-Verdun ; elle décroît donc quand l'altitude augmente.

Temps probable : Assez beau ; brumeux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 mars.

C'est bien la cause que nous avons dite qui a produit la dépression enregistrée hier par la généralité des fonds publics. La divergence de vues et de programmes qui s'est manifestée entre le cabinet et la commission Papon, au sujet de la convention préparatoire étudiée avec la Compagnie d'Orléans, a été signalée par tous nos confrères du matin comme l'origine des ventes qui ont assombri la journée d'hier.

Mais la baisse qui a traduit la mauvaise impression que ces incidents ont fait naître sur le marché n'était-elle pas trop vive ? Cette question s'est posée dès le début, et bientôt il est devenu évident que les dispositions s'étaient améliorées. Ce revirement a produit une notable reprise sur tous les groupes qui avaient fléchi la veille, et notamment sur le 5 0/0 qui regagne plus de 20 centimes à 116,35.

Les fonds 3 0/0 ont repris parallèlement. Les actions de nos grandes compagnies de Chemins de fer sont toutefois très nulles, ce qui s'explique par la situation difficile que leur fait l'incertitude de leur avenir.

Le Nord descend au-dessous de 2,150 ; le Lyon au-dessous de 1,720.

Chemins étrangers, notamment les Londres, toujours fermes.

Suez 2,400 offert puis demandé.

La liquidation de quinzaine sera certainement très favorable au Crédit de France dont les actions bien tenues entre toutes celles de la cote des valeurs financières ont des cours extrêmement fermes.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 15 mars, 11 h. 50 soir.

MM. Louis Blanc, Barodet, Maurel et Sallis ont donné leur démission de membres du bureau de l'extrême gauche.

M. Henry Maret posera sa candidature dans son bureau pour combattre le projet autoritaire de M. Paul Bert sur le Concordat.

La lutte est vivement engagée entre les groupes parlementaires, pour la nomination de la commission du budget. Les membres de la droite auraient décidé de s'abstenir.

M. Goblet, ministre de l'intérieur, donnera un grand dîner au corps diplomatique, mardi prochain.

Le ministère a renoncé au projet de révision de la législation des fabriques.

Athènes, 15 mars.

Le cabinet grec est définitivement constitué, M. Tricoupiou en a pris la présidence.

CHOSSES & AUTRES

La sardine empoisonneuse

Quand on regarde avec quelque attention autour de soi tous les pièges tendus aux hommes, on est vraiment étonné de voir qu'il en peut encore vivre quelques-uns. Sans parler en effet des maladies naturelles, que la Providence, dans un but difficile à comprendre, a multipliées autour de nous, la civilisation crée chaque jour des dangers nouveaux.

Vous aimez les sardines, par exemple, vous en achetez une boîte de conserve. Puis, au bout de quelque temps vous ne digérez plus, vous êtes comme empoisonné. C'est que la boîte a été mal soudée, et que la soudure, renfermant une notable quantité de plomb s'est trouvée mêlée à l'innocent petit poisson. Sur les observations faites par des chimistes, notamment par M. Bobierre, Schützenberger et Boutmy, le ministre a décidé d'abord que les soudures devaient être faites à l'étain pur, et, secondement, que la boîte, avant d'être soudée, devait être préalablement fermée. Il y a des garanties sérieuses mais qui ne touchent que les boîtes fabriquées en France.

La Nature rapporte un moyen fort ingénieux imaginé par M. Maistrasse pour déceler l'impureté de l'étain employé aux étamages. Quand on lave une surface étamée avec de l'acide chlorhydrique, on obtient une sorte de moiré, dont l'apparence varie avec la proportion du plomb. M. Maistrasse a construit une échelle de moirés, dont la teneur en plomb varie de 1 à 300/0. En lavant une boîte de conserves avec de l'acide, on voit tout de suite quelle quantité de plomb la soudure renferme.

Conservés dans la glace

Depuis que l'exécution de Guiteau n'est plus qu'une question de temps, on se demande : « Que faire du corps après la pendaison ? Il semblerait tout simple de l'enterrer dans quelque coin ignoré, à l'abri de la cur-

iosité malsaine des badauds. Mais nous sommes en Amérique, où tout prête à la spéculation.

Des industriels ont offert une forte somme pour le corps de Guiteau. Ils voudraient l'exhiber en public. Oh ! avec certaines précautions.

Ces industriels exploitent un procédé breveté pour la conservation des poissons par le froid ; ils appliqueraient leur procédé à feu Guiteau ; on le traiterait comme une truite ou une alose ; on le gèlerait « raide comme un bâton » en quarante-huit heures, et dans cet état, il se conserverait cinq ans.

C'est avec enthousiasme que ces honnêtes Yankees ont exposé leur projet à un reporter.

« Nous le mettrions dans un cercueil en verre, hermétiquement clos, et nous pourrions l'expédier dans toutes les parties du pays. Ce serait une grande affaire. Nous gagnerions cent mille dollars. Tout le monde, dans le pays, voudrait voir le corps, la foule serait énorme, partout où nous l'exhiberions, de Washington à San-Francisco ! »

Les Américains auront-ils cette bonne fortune de voir Guiteau gelé raide comme un bâton, dans une caisse en verre ? Les parents du condamné ne seraient-ils pas éloignés d'accepter une offre qui donnerait à la succession Guiteau une certaine importance ? M. Scoville, qui vient de faire un nouvel appel au public pour obtenir « les fonds nécessaires aux frais de pourvoi en cassation », est d'avis que Guiteau devrait songer aux intérêts de ses proches et se faire geler après décès. « Mais l'assassin ne veut pas discuter cette question. « Je compte, dit-il, me servir moi-même de mon corps pendant de longues années encore. »

On n'est pas plus optimiste.

Mots de la fin

En cour d'assises :
— Accusé, dites-nous pourquoi vous avez assassiné la fille Rosalie ?
— La jalousie, mon président.
— Mais pourquoi l'avoir coupée en dix-sept morceaux ?

— Un mouvement d'impatience !... On n'est pas parfait !...

En correctionnelle.
Un filou, profitant du tumulte d'un incendie, a volé une montre.

— Comment ! lui dit le président, vous volez une montre, au lieu de faire la chaîne !

— Parden, mon président, j'ai fait la chaîne aussi.

BOURSE DE LYON

Du 15 mars 1882

Restes	Comptant-Antiens
0/0 amortissable	83 80
1/2	84 57
0/0 français	116 32
Italie	87 30
Autriche	11 65
Russe 50/0	27 5/8
Espe. no 3 0/0	27 5/8
Dettes Egypte	27 5/8
Crédit mob. Espagn.	607 50
Crédit Lyonnais	775
Union générale	775
B. Lyon et Loire	91 75
B. Hypoth. France	304
Soc. foncière Lyonn.	510
Banque Ottomane	740
Paris-Lyon-Médit.	627 50
Che. Antichien	307 50
Lombard-Vénitien	523 75
Saragossa	618 75
Nord-Espagne	2400
Suez	2400

SPECTACLES DU 16 MARS

Grand-Théâtre de Lyon
Aujourd'hui jeudi, à 7 h. 3/4
« La Favorite »

Théâtre des Célestins

Aujourd'hui jeudi, à 7 h. 1/2.
« L'Écureuil ».
« L'Éminence ».
« Le Monde où l'on s'ennuie ».

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Casino

Tous les soirs, concert varié à 8 heures.
Orchestre sous la direction de M. Lecoq.

Grande ménagerie Bidet

La première galerie zoologique de l'Europe.
Tous les soirs, représentation.

Théâtre Bellin (Cours du Rhône)

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus virtuoses.

Folies-Bergères

Tous les jours séance de patinage de 2 à 5 heures.
du soir, entrée, 1 fr. dimanche et fêtes de 2 à 5 heures, entrée 1 fr.

Aleazar

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus virtuoses.
Orchestre nombreux avec quatuor de Trappes.

Eaux-Bonnes — Les Bains de Nécessité
Contre : Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc.
Asthme, Phthisis rebelles à tout autre remède.
Employée dans les hôpitaux. — DÉPÔTS PHARMACIQUES
Vente annuelle Un Million de Bouteilles

Le rédacteur en chef, Victor GARNIER
Lyon. — Imp. Walthner, rue Bellecour, 11.

ANNONCES

Etu de M. Rufin, huissier à Lyon, r. Ferrandière, 34.

Le samedi dix-huit mars courant à onze heures du matin, boulevard des Brotteaux, 31, il sera vendu aux enchères : canapé, fauteuils, bibliothèque, secrétaire acajou, tables, chaises, pendule, etc.

Le vendredi dix-sept mars 1882 à onze heures du matin, à Lyon, sur la place des Hospices, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant, d'objets saisis, consistant en : ameublement, chaises, glaces, armoire à glace, canapé, secrétaire, piano, pendule, etc. etc.

ACQUISITION

M. Cattin a acquis de M. Poujoy le fonds de fauence que ce dernier exploitait, montée St-Sébastien, 15. Adresser les réclamations, dans les dix jours, sous peine de forclusion.

A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 couverts. S'adresser quai de la Guillotière, 24, de 10 h. à 11 h.

ON DESIRERAIT LOUER

De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre Ste-Foy et Ecully. S'adr. rue Colbert, 14, à l'Agence V. Fournier, ou le n° 2534.

J'OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en voyageant pour faire connaître un article unique sans précédent. Très sérieux. S'adresser à M. de Boyères, 59, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

Etu de M. POINT, notaire à Givors.

ON OFFRE

importants Capitaux à placer par hypothèque. 28 juin.

10, 15% de REVENU CERTAIN
CAPITAL GARANTI et toujours disponible

Opération sérieuse et SANS RISQUE
DEMANDER RENSEIGNEMENTS A LA CAISSE SYNDICALE
30, Avenue de l'Opéra — Paris

IL A ÉTÉ PROUVÉ

que le traitement TROUILLEUX, sans mercure, guérissant toujours en secret et à peu de frais, les écoulements nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adr. à TROUILLEUX, pharmacien à Bourgoin-Jallieu.
Lyon, Achard, cours de la Liberté, Guillotière; Brunoz, succ. de Davallon plac Saint-Pierre

PASTILLES INDIENNES

Du Docteur WILSON

Souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, la catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques le phthisie et les affections du larynx. Dépôt général, pharmacie Léon BERTRAND, 12, rue Comfort, Lyon, pharmacie SAINT-POHIN, rue Bugeaud, 21, à Lyon, et pharmacie BRUAIRE, rue S-Georges, 60. — Pharmacie moderne à S-Etienne; pharmacie CHATERGUSE, place Grenette, à Grenoble. Détail dans toutes les pharmacies.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE
VEDNET
Les Perles des Eaux de Table
VEDNET
Médaille d'Or Exposition Universelle 1878
Médaille d'Argent Exposition Universelle 1880
Médaille d'Or Exposition Universelle 1882
Médaille d'Argent Exposition Universelle 1884
Médaille d'Or Exposition Universelle 1886
Médaille d'Argent Exposition Universelle 1888
Médaille d'Or Exposition Universelle 1890
Médaille d'Argent Exposition Universelle 1892
Médaille d'Or Exposition Universelle 1894
Médaille d'Argent Exposition Universelle 1896
Médaille d'Or Exposition Universelle 1898
Médaille d'Argent Exposition Universelle 1900

Près Vals par Jaujac (Ardèche)
L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Etranger. Adresser les demandes à M. RAOUL BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUL BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra, Dép. princip. à Paris: 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra où l'on trouve les produits si connus et appréciés du public: PER BRAVAIS et QUINA BRAVAIS.

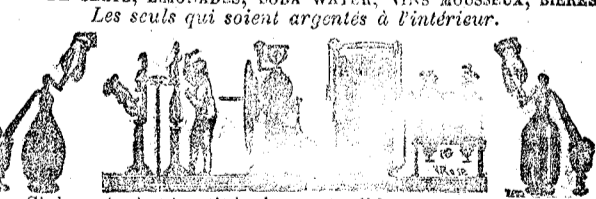
VOUS NE TOUSSEZ PLUS

si vous sucez quelques bonbons au goudron du Docteur GRAMONT, agréables à la bouche, en fondant ils portent l'arôme du goudron sur les bronches et les poumons, ils facilitent l'expectoration et enlèvent de suite la toux. Le goudron est le seul régénérateur des poumons ; pris au début, il triomphe de la phthisie il arrête la décomposition des tubercules et la guérison est rapide, on a le soin de porter la boîte sur soi, et d'en sucer une chaque fois que la toux se présente. Prix: boîte, 1 fr. 75, la demi 1 fr. Env. p. la poste contre timb. 30 c. en sus. Ecrire à M. ROLLAND, pharmac. à Marseille. Dépôt à Lyon, pharmac. Bunor, place St-Pierre, à Saint-Etienne, Delpy, rue St-Louis, 23, et toutes les pharmacies.

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Universelle de 1878

APPAREILS CONTINUS

Pour la fabrication des Boissons Gazeuses
EAUX DE SELTZ, LIMONADES, SODA WATER, VINS MOUSSEUX, BIÈRES
Les seuls qui soient argentés à l'intérieur.



Les Siphons à g^d et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.

J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. ROULET et C^o, Successeurs
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS, 144, Faubourg-Poissonnière, PARIS
Envoi franco des prospectus détaillés

DEMANDEZ dans les Dépôts de la Société des LAITERIES du RHONE

les Beurre tant appréciés des gourmets et amateurs de Beurre de table. Marque des Laiteries du Rhone.

Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogr. 5 fr. »
Beurre fin de table — 3 75

Qualités estampillées

50 pour 100 de REVENU PAR AN

LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE (Soc^o Anonyme). Capital : 10 Millions de fr.
PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

Le Journal des Tirages Financiers

(12^e Année)
PARIS — 13, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS
PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE
(SOCIÉTÉ ANONYME)
Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs
Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Parait chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.
L'ABONNÉ A DROIT :
AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
À L'ACHAT ET À LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission
Prix de l'abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :
UN FRANC PAR AN
ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 100 MILLIONS. — 4, RUE DE LA PAIX
Prêts actuellement réalisés (sur première hypothèque) : 150 millions
BONS DE CAISSE 5%
Les Bons de Caisse rapportant 5% sont à cinq ans d'échéance. — L'intérêt est payable semestriellement, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année. Les Bons sont de 100 — 500 — 1,000 — 5,000 et 10,000 fr. Ils sont, à la volonté des souscripteurs, au porteur ou nominatifs.
Les Bons nominatifs sont transmissibles par voie d'endossement et munis de coupons d'intérêt au porteur.
OBLIGATIONS
Le Société délivre au prix de 100 fr. des obligations de 500 fr. libérées, rapportant 4% d'intérêt annuel payable trimestriellement. Ces Bons sont remboursés à 500 fr.
L'ensemble des prêts consentis sur première hypothèque, dont le montant est toujours au moins égal à celui des obligations en circulation (Art. 9 des Statuts).
Le capital de la Société, qui est actuellement de 100 millions et dont 50 millions sont versés, est égal au vingtième des obligations en circulation (Art. 4 des Statuts).
Les coupons des Obligations et des Bons de caisse de la Banque Hypothécaire de France sont payés à Paris, à la Société de Dépôts et de Comptes courants, — au Crédit Lyonnais, — à la Société Générale, — à la Société Financière de Paris, — à la Banque de Paris et des Pays-Bas, — à la Banque d'Escompte de Paris, — à la Compagnie Algérienne, et dans les Départements, en Algérie et à l'Etranger, à tous les Succursales des Sociétés désignées ci-dessus.

SOCIÉTÉ NOUVELLE

SIÈGE à PARIS, 52, RUE DE CHATEAUDUN
A LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1.
CAPITAL : 20 MILLIONS
Achat et Vente de titres au comptant. — Paiement de tous Coupons échus. — Transfert et Conversion de Titres. — Libération et échange de Titres. — Souscription aux Emprunts. — Opérations de Reports. — Renseignements sur toutes les Valeurs.
ABONNEMENT AU MONITEUR FINANCIER